RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - LIBERTÉ ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ELECTIONS LEGISLATIVES du 4 Mars 1973

Deuxième Circonscription de la Drôme - Montélimar - Nyons

PARTI SOCIALISTE

(Union de la Gauche Socialiste et Démocratique)

NOS CANDIDATS

Henri MICHEL

Vous lui avez fait confiance, il y a 2 ans, en l'élisant Député, pour succéder à son ami Maurice PIC. Vous avez eu raison car il a amplement prouvé sa compétence et son activité.

LES COMMUNES RURALES ONT EN LUI LE MEILLEUR DEFENSEUR.

Maire de SUZE-LA-ROUSSE, Conseiller Général du Canton de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX et Président du Syndicat à Vocation Multiple, il connait toutes les questions administratives et la confiance amicale de ses Collègues l'a porté à la Vice-Présidence du Conseil Général.

Il est en outre :

— Président du Syndicat de Défense contre la grêle du Nyonsais, des Baronnies et du Tricastin ;
— Secrétaire Général du Syndicat de Défense des Côtes-du-Rhône qui font la réputation de notre Région, etc...
— Animateur du Syndicat Départemental d'Electricité,
— Membre du Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement Rural

LES QUESTIONS CONCERNANT LES VILLES ET LES AGGLOMERATIONS LUI SONT AUSSI FAMILIERES.

En effet, comme Conseiller Général de SAINT-PAUL, il a eu à connaitre des problèmes d'urbanisation et d'industrialisation consécutifs à l'implantation du C.E.A., auxquels il apporte une attention toute particulière : construction de logements, plans d'urbanisation, création d'emplois, implantation d'usines, etc... Il a activement participé aux implantations nouvelles de MONTELIMAR, de LORIOL, etc...

Il est l'un des responsables de « l'Agence pour l'Implantation et le Développement des Entreprises » (A.I.D.E.) créée par le Conseil Général avec le concours de la Chambre de Commerce, des Chambres de Métiers, de la Chambre d'Agriculture et des Syndicats, Organisme qui s'est donné pour tâche l'industrialisation de notre Département et le développement des Entreprises existantes et dont les heureux résultats ont été rendus publics il y a quelques jours.

Officier du Mérite Agricole, ajoutons qu'il est titulaire de la carte de Combattant et de la carte de Combattant volontaire de la Résistance.

Ainsi, par ses fonctions, par son affabilité, par son expérience, il était incontestablement l'homme le mieux préparé à assumer les responsabilités de Député de notre Région, et à succéder à Maurice PIC dont il est l'ami.

Il en a donné la preuve éclatante depuis son élection triomphale de DECEMBRE 1971.

Il mérite plus que jamais votre confiance.

Henri SAUVINET

Son suppléant, Adjoint au Maire de MONTELIMAR, connait bien, jusque dans les Communes les plus reculées, toute notre Région de la Drôme-Sud où l'appellent ses obligations professionnelles.

Simple et souriant, il jouit à MONTELIMAR de l'estime et de la sympathie générales.

Depuis longtemps formé aux responsabilités publiques et aux réalités administratives, il est pour Henri MICHEL un SUPPLEANT efficace.

D'une grande activité, il est Président de diverses Sociétés Montiliennes. Chargé de la délégation aux sports dans la Municipalité de MONTELIMAR, il est en contact permanent et confiant avec la jeunesse dont il connait les problèmes et à qui il consacre le meilleur de lui-même.

Patriote et Résistant, ancien Chef de Groupe de Mouvement clandestin « Le Coq Enchaîné », engagé volontaire, il a fait en 1944 et 1945, les campagnes libératrices de France, d'Italie et d'Autriche.

Député suppléant, il a donné par son action, sens et valeur à cette responsabilité.

Par sa compétence, par son dynamisme, par sa connaissance des milieux économiques responsables, Henri SAUVINET apporte à Henri MICHEL une collaboration précieuse dont MONTELIMAR et toute la Drôme-Sud tirent des effets bénéfiques.

NOS DEUX CANDIDATS, LIES A MAURICE PIC, NOTRE SENATEUR, PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL, PAR UNE PARFAITE IDENTITE DE VUE ET PAR UNE LONGUE AMITIE, FORMENT AVEC LUI CETTE EQUIPE CONSTRUCTIVE ET UNIE, INDISPENSABLE A L'AVENIR DE NOTRE REGION.
ILS L'ONT PROUVE. ILS LE PROUVERONT ENCORE DEMAIN.

APPEL

Vous allez voter les 4 et 11 MARS pour élire notre Député.

Nous croyons de notre devoir de vous dire notre sentiment qui est celui de la grande majorité des Maires et Elus Municipaux, trop nombreux pour figurer sur cet appel.

Notre SOUTIEN et notre AMITIE vont à HENRI MICHEL, Député sortant.

Vous avez pu apprécier son travail inlassable, son dévouement constant, son expérience administrative, son ouverture d'esprit, son sens de l'humain, sa serviabilité et son efficacité.

Il mérite votre CONFIANCE. Vous la lui donnerez, pleine et entière, dans l'intérêt de notre population, de nos Villes et de nos Villages, de notre Département et de notre Pays.

D'avance, nous vous en remercions et nous vous en félicitons.

Maurice VERILLON
Sénateur de la Drôme
Premier Vice-Président du Conseil Général

Maurice PIC
Sénateur-Maire de MONTELIMAR
Président du Conseil Général - Ancien Ministre

Delphi ANDREOLETY - Jean CLEMENT - René JOUVE - Pierre JULLIEN - Gabriel MOURIER - Marc PREAULT
CONSEILLERS GÉNÉRAUX DE LA DROME

Citoyennes, Citoyens, Chers Compatriotes,

En DECEMBRE 1971, vous nous avez élus aux sièges de Député (et Député suppléant) à l'Assemblée Nationale.

La meilleure façon de vous témoigner notre gratitude était de nous mettre **au travail et à votre service.**

C'est ce que nous avons fait, sans relâche : réceptions, visites de cantons et de communes, actions au Parlement, interventions incessantes, réalisations soutenues et obtenues, et cela dans les 170 communes, grandes ou petites, de la Drôme-Sud.

★

Maintenant, c'est l'ensemble de l'Assemblée Nationale qui, dans tout le Pays, doit être renouvelée.

De la composition de la future Assemblée dépend l'Avenir de la France et des Français. C'est un enjeu considérable qui mérite réflexion et attention.

D'un côté, les tenants de la Majorité sortante : U.D.R., Indépendants, P.D.M., Centristes, ralliés, dont l'action depuis 15 ans est un échec.

De l'autre, l'Union de la Gauche, des forces de progrès et de justice, avec le Parti Socialiste.

Enfin, les Réformateurs dont personne ne sait — et pas même eux — où ils veulent aller et ce qu'ils veulent faire.

LA FAILLITE DU GOUVERNEMENT ET DE SA MAJORITE

Nous l'avons déjà dénoncée en 1971. Vous nous avez approuvés.

Cette faillite n'a fait qu'empirer, en même temps que le Régime et sa Majorité s'enlisaient dans une série de scandales qui ont soulevé la réprobation et le dégoût.

Depuis quatorze ans, la politique économique, financière et sociale du Régime a provoqué crise sur crise. Il y a eu la dévaluation et le plan de stabilisation de 1959, un nouveau plan de stabilisation en 1963 dont les effets ont duré plusieurs années et ont arrêté le développement de l'économie française, une nouvelle dévaluation en 1969. L'année 1972 battra le record de la hausse des prix et de l'inflation. La France est la dernière en ce qui concerne le montant des salaires et du pouvoir d'achat.

La durée du travail est pourtant plus élevée en France que dans les autres Pays d'Europe, les charges sociales, le poids de la Sécurité Sociale dans le produit national brut sont dans le même temps moins élevés en France que dans la Communauté Européenne.

Ainsi, on constate que la Majorité, au Pouvoir depuis 14 années consécutives, a échoué dans tous les domaines.

Le moment est venu de changer de politique. Pour cela, une nouvelle Majorité est nécessaire.

VIOLATIONS DES LIBERTES PAR LA Ve REPUBLIQUE

Ces violations sont nombreuses :

— Institution de Tribunaux d'exception (Cour militaire de Justice, Cour de Sûreté de l'Etat) maintenus après la fin des événements qui en avaient provoqué la création.
— Allongement de la « garde à vue ».
— Loi du 9 JUIN 1970 créant la notion de responsabilité collective, loi qui a permis entre autres l'arrestation de NICOUD.
— Usage des « polices parallèles » qui couvrent d'affiches les murs de nos Villes et Villages.
— Tutelle financière de plus en plus étroite sur les Collectivités locales réduisant d'autant leur autonomie.
— Le Conseil Supérieur de la Magistrature dépendant à 100 % du Président de la République.
— Méthodes électorales de l'U.D.R. (« barbouzes » et fonds secrets).
— Atteintes à l'indépendance de la Magistrature, lorsque M. TOMASINI se permet de déclarer publiquement « Les Magistrats sont des lâches ».
— Atteintes à la liberté d'opinion des fonctionnaires.
— Chasse aux exilés politiques en dépit du droit d'asile reconnu de tradition en France.
— etc...

Le moment est venu de changer cela aussi, pour la Sécurité des Français et la dignité de la France.

★

POUR CHANGER, les forces de **PROGRES** et de **JUSTICE SOCIALE** se sont unies.

Elles vous offrent le **PROGRAMME COMMUN,** qui, en quelques semaines, est devenu **l'ESPOIR** du Pays et la **CERTITUDE** d'obtenir enfin :

Le S.M.I.G. à 1.000 F - la retraite à 60 ans - la revalorisation des salaires et pensions - les logements nécessaires - une SANTE PUBLIQUE digne de ce nom - une AGRICULTURE prospère - une fiscalité plus juste - l'arrêt de la hausse des prix - la vraie défense du Commerce et de l'Artisanat - des crèches, des gymnases, des terrains de sport - de nouvelles conditions de vie pour les femmes - la formation professionnelle et des emplois pour les jeunes - des écoles et lycées pour tous les enfants avec l'égalité de chances - de nouvelles responsabilités aux ouvriers, employés et cadres.

TOUT CELA dans la garantie des libertés individuelles, le libre jeu démocratique, le respect du suffrage universel, la justice sociale et fiscale et la justice tout court.

LE PROGRAMME COMMUN est le grand événement de notre temps. La Majorité actuelle et provisoire essaie en vain de le critiquer et de le combattre, tout en le copiant.

Elle vous promet, aujourd'hui, ce qu'elle n'a pas pu, ni voulu, ni su faire depuis 15 ans qu'elle gouverne.

Son incapacité d'hier sera son incapacité de demain.

★

Il est temps, il n'est que temps de changer.
Pour une nouvelle **France,** propre, juste et prospère,
Pour changer la vie des **FRANÇAIS,** pour leur sécurité, leur bonheur, leur joie de vivre,

POUR L'AVENIR DE MONTELIMAR ET DE LA DROME-SUD

que nos candidats connaissent

et illustrent mieux que personne,

VOTEZ POUR

Henri MICHEL

Remplaçant Henri SAUVINET

Henri MICHEL



Henri SAUVINET

Vu, les Candidats.

IMP. GROULLIER - MONTELIMAR